

Biblioteka
U. M. K.
Toruń

239330

lv 7486
689

Discours

Prononcé par

M^r LE COMTE MOSTOWSKI

Ministre de l'Intérieur et de la Police,

du

Royaume de Pologne,

à l'ouverture de la Diète,

Le 13 Mai 1825.

à Varsovie.

1825

Publ. Toruń 1825

E. 3, 172

KSIĄZNIKA MIEJSKA
IM. KOPERNIKA
W TORUNIU.

Der
p. J. Rogorin'skiego
1927/951.



W. 240/57.



DES motifs impérieux ont fait différer la Convocation de l'Assemblée nationale; mais si, comme tout porte à l'espérer, des lois d'une utilité réelle et générale sont les résultats de ses présentes délibérations, le temps écoulé sans action, ne restera point sans utilité; et cette Session deviendra d'autant plus marquante, qu'elle aura été plus tardive. Le résumé des opérations des diverses branches du pouvoir exécutif et l'exposé de la situation du Royaume, retracera donc cette fois un intervalle plus long dans un cadre relativement plus étroit: cependant ce Tableau, pour être plus concis, n'en sera pas moins exact. Il est juste de rappeler, qu'à côté des observations et des vœux exprimés par la Législature précédente, aucune réclamation n'a été dirigée contre les détails présentés dans le compte qui lui avait été

rendu; car les faits ne se contestent pas. Aujourd'hui, dans la pleine jouissance d'une paix profonde, sous le Gouvernement d'un PRINCE qui veut tout vérifier par LUI même, de Qui la puissance n'a pas besoin du secours des déceptions, et dont l'intérêt évident, d'accord avec le pur penchant de SON cœur, se trouve tout entier dans la sécurité et dans le bien-être des nombreux peuples soumis à SA domination; je reproduirai avec fidélité la suite du même tableau, sans taire comme sans exagérer le bien qui a été fait; sans nier le mal, et sans dissimuler les motifs qui ont pû prolonger sa durée.

CULTES

ET INSTRUCTION PUBLIQUE.

EN conséquence d'un décret Royal qui prescrit quelques changemens à l'organisation du Ministère des Cultes et de l'Instruction publique, une section ecclésiastique y a été ajoutée, à l'effet de soigner plus directement les intérêts du Clergé catholique Romain

et de surveiller sa discipline intérieure, notamment celle des ordres religieux. Les limites de plusieurs paroisses ont subi une circonscription différente, et le nombre croissant des fabricans professant la Religion réformée, a exigé une création de seize paroisses nouvelles; quelques maisons ont été construites pour l'exercice de ce culte et pour loger ses pasteurs. Celui des Juifs a été plus convenablement réglé par la suppression des Sanhédrins et par l'établissement de 327 inspections de Synagogues.

Les réparations les plus urgentes ont été faites aux Églises: une nouvelle Cathédrale est construite à Suwalki. Les réglemens concernant la conversion des dîmes en une prestation d'argent, ont été mieux précisés. Sur 4599 conventions relatives à cet objet, 2590 sont ratifiées: les autres exigent quelques rectifications. Les biens-fonds provenant des Congrégations supprimées ont été vérifiés et affermés à longs baux. Un million 126,553 florins sont employés pour solder les dettes de ces congrégations.

Durant les 4 années de 1820 à 1824 les fonds alloués à l'Instruction publique, ont rapporté six millions 536,509 florins, et la subvention prélevée sur les élèves des écoles

publiques a produit 895,734 florins; cette dernière somme a servi à rétribuer les maîtres de classes temporaires, et en outre à l'acquisition de livres, d'instrumens de physique et de mathématiques, de collections d'histoire naturelle, à l'usage des écoles.

On a construit dans la cour de l'université deux vastes bâtimens, destinés aux Cabinets des beaux arts, de Zoologie, de physique, et aux réunions académiques. L'observatoire est achevé et pourvû d'excellens instrumens astronomiques, exécutés par *Reichenbach*. A côté de cet édifice, le jardin botanique peut être honorablement cité parmi ceux qui se distinguent en Europe, soit à cause de sa situation avantageuse, soit à cause du nombre des plantes qu'il renferme et qui sont déjà portées à plus de 10,000 espèces. La bibliothèque de l'Université, constamment ouverte au public, augmente tous les jours, et se compose actuellement d'environ 150,000 volumes, parmi lesquels se trouvent des ouvrages rares et précieux. La collection zoologique, compte environ 25,000, celle de gravures près de 100,000 pièces. Les Cabinets de physique, de minéralogie, des modèles, de médecine, systématiquement ordonnés, s'agrandissent successivement. Une imprimerie

et des presses lithographiques sont établies auprès de l'Université. L'examen et l'adoption des élèves de classes, ainsi que des candidats au professorat et des maîtres de pensions particulières, est confié à une Société élémentaire. L'Université s'est enrichie d'un cours théorique et pratique de construction des ponts et chaussées, d'un institut de clinique, d'un autre d'accouchement et d'une école normale où se forment des professeurs : il est heureux de pouvoir remarquer, que la plus grande partie des chaires vacantes a déjà été remplie par des Polonais qui ont perfectionné leurs études dans l'étranger, aux frais du Gouvernement. L'institution des sourds-muets a obtenu des fonds pour l'entretien de 12 élèves pauvres, qui s'y exercent à divers métiers. Des écoles de dimanche pour les enfans des artisans, sont ouvertes dans plusieurs villes du Royaume. Un costume uniforme a été prescrit pour tous les écoliers.

Il est à regretter que l'insuffisance des fonds dont le Gouvernement peut disposer, et la pénurie actuelle des cultivateurs, aient concouru à ralentir parmi ceux-ci l'extension de cette instruction primaire, qui sans les dégouter de leur carrière, leur donne des

lumières utiles pour y trouver le bien-être et le bonheur. Là se trouve et se borne la véritable dette de la société; car on ne saurait le dissimuler: une instruction libérale et plus étendue, offerte au pauvre, sans pouvoir lui préparer un avenir analogue, deviendrait pour lui un piège et une calamité. Elle lui enseignerait des jouissances qu'il ne peut obtenir; elle éveillerait des désirs qu'il ne saurait satisfaire; elle verserait dans son sein les amers poisons de l'envie et de la haine. Alors, naît et grandit ce mécontentement de sa destinée, cette vague tendance à essayer de tous les états sans fixité dans aucun; et déjà, l'on pourrait voir dès l'enfance de l'homme, s'amasser les orages qui dans un âge plus avancé devront ébranler ou renverser les institutions sociales. Si donc un semblable éveil donné aux mouvemens passionnés d'une jeune génération, doit longtemps retentir; s'il présente quelque explication du passé; il est utile d'y puiser des avis pour l'avenir.

Aussi les circonstances ont nécessité quelques modifications dans le plan des études et dans le système scolaire: Une inspection générale a été organisée à l'effet de surveiller spécialement la conduite et la morale religieuse

des étudiants. Ces mesures doivent provoquer de bonne heure le discernement qui apprécie les lumières sans les éteindre, et les consolide sur la base inflexible des bonnes mœurs. Eh! lorsque l'esprit humain marche isolé, qui saurait prévoir ses diverses phases, tantôt brillantes, tantôt obscures, ou la durée de leurs impressions passagères! Qui pourrait assigner dans l'avenir ses doctrines ou ses déviations nouvelles! Mais si les vœux des hommes se croisent et s'égarrent, la civilisation appuyée sur la morale poursuit à travers les temps et les obstacles sa marche progressive; se détournant et s'arrêtant à peine quelques momens, aux écarts de la licence, aux clameurs des préjugés, ou aux froissemens de l'ambition. Ainsi, le développement successif des études sociales présente toujours aux yeux de l'observateur, un vaste et magnifique spectacle. Si l'esprit de l'homme, comme on l'a dit, n'avance qu'en spirale, ses progrès et sa tendance n'en sont pas moins réels. Soit qu'il marche avec le temps et l'ordre, sur la ligne qui le rapproche du séjour de la lumière et de la liberté; soit qu'avec ses tumultueuses passions, il se précipite sur la courbe qui se replie dans les ténèbres; ses incessantes agitations,

ses longs jours d'infortune et ses instans de félicité, ses nobles desseins comme ses vains efforts, l'avertissent du moins et lui attestent également, qu'il est un but, auquel la bonté de l'Être Suprême lui a donné d'aspirer ; qu'elle lui a permis de pressentir ici bas ; mais qu'une autre et future existence, lui laissera comprendre, atteindre et embrasser.

La Censure générale des écrits étrangers et nationaux a été attribuée à ce Ministère, sous la surveillance immédiate du Conseiller d'État Directeur de l'Instruction publique.

J U S T I C E.

LE Ministère de la justice a exercé son influence constitutionnelle sur les Tribunaux, en surveillant et régularisant de plus en plus l'ordre des procédures, et en présentant aux fonctions judiciaires des candidats, dont la capacité avait été éprouvée par un exercice antérieur, ou reconnue à la suite des examens que la loi a prescrit. En conséquence d'un décret Royal, des Inspecteurs nommés par

le Prince Lieutenant, ont en 1821 effectué une revue générale de toutes les magistratures, conformément à une instruction que le Ministère avait rédigée à cette occasion. Cette mesure a produit une action uniforme dans les Tribunaux Civils et Criminels, dans les prisons, dans les Archives des actes anciens, dans les chancelleries des conservateurs d'hypothèques, des notaires et des défenseurs judiciaires : il en est aussi résulté qu'aucune cause pendante aux Tribunaux Civils ne peut plus s'y arriérer, mais que toutes doivent être résolues dans la huitaine de leur enregistrement. De même pour accélérer les opérations du Tribunal d'Appel, chargé dans les causes criminelles des attributions de la cour de Cassation, le Prince Lieutenant, sur la proposition du Ministère de la Justice, a créé une quatrième Section de ce Tribunal, qui depuis le 1er Octobre 1822, est en pleine fonction. La troisième Section du Tribunal Civil de Mazovie a été renforcée de plusieurs membres, à l'effet de s'occuper uniquement de l'expédition des causes nombreuses, concernant les successions litigieuses civiles et pupillaires, arriérées sous le régime prussien, et dont l'accumulation

menaçait les parties intéressées d'une longue attente, et d'une très tardive résolution.

Dans les quatre années qui se sont écoulées jusqu'à 1824, 15,908 causes ont été terminées en conciliation de justices de paix. Il a été assemblé 9,565 conseils de famille; les Tribunaux Civils d'Appel et de Commerce ont expédié 155,639 procès. Ceux de police correctionnelle et les cours de Justice criminelle ont rendu 120,022 sentences. Sur 23 condamnés qui ont eu recours à la Clémence Royale, 12 ont obtenu une commutation de peine. 284 fonctionnaires accusés de malversations ou d'abus de pouvoir, ont été mis en jugement. Une attention particulière a été accordée par le Ministère à la régularisation des Caisses de dépôts judiciaires, à l'effet de faire jouir enfin les propriétaires, à mesure de leur légitimation, des fonds qui leur appartiennent de droit, et qu'à la suite des désordres occasionnés par la guerre, ils attendaient depuis longtemps. En conséquence les Caisses de dépôts de tous les Tribunaux Civils, ont délivré dans le cours des 4 années, de 1820 à 1824, soit en numéraire, soit en valeurs actives, pour environ 19 millions de florins de Pologne. Les Comptes de tous les Tri-

bunaux ont aussi été appurés. Conformément à la loi concernant les hypothèques, leur règlement a été continué suivant l'ordre prescrit ; il est achevé dans les Palatinats de Kalisz, de Plock, de Masovie, d'Augustow, de Podlachie, de Lublin, de Sandomir, et se termine cette année dans celui de Cracovie.

Un décret Royal avait en 1820, chargé un Comité de la tâche difficile de préparer les modifications au Code Civil que les circonstances reclamaient. Cet ouvrage, fruit de ses méditations pendant 4 années, discuté et adopté au Conseil d'État, va être soumis aux délibérations et à l'acceptation des Chambres.

I N T É R I E U R.

VIVE mais calme, l'action administrative, sans se rallentir durant ces dernières années, ne se serait laissée appercevoir que par les progrès de l'ordre général, si ses soins avaient pû suffire, pour assurer la prospérité nationale et détruire les obstacles, que celle-ci

avait à combattre. Mais chez nous, comme presque dans toute l'Europe, les efforts de la propriété foncière sont restés sans résultat et sans récompense. Cette base de notre édifice social, fléchit et voit chaque année augmenter son effrayante dépréciation. Et c'est environné des dons de la nature, c'est au milieu de ses récoltes inutilement entassées, que le cultivateur gémit de sa détresse, et voit l'abondance accroître ses misères. Non seulement le prix de ses denrées est tellement avili, qu'il est bien loin de couvrir celui de ses sueurs et les frais de son exploitation; mais encore, il ne peut s'en défaire même pour une chétive valeur. Cependant les charges publiques et particulières pèsent toujours de plus en plus sur lui: il faut satisfaire à la fois au fisc, aux créanciers, aux besoins de l'entretien, tous également inexorables.

Diverses causes ont dû amener cette situation décourageante et prolongée. La sécurité que donne la paix; les perfectionnements de l'agriculture; l'emploi des machines qui simplifient et centuplent le travail; une suite de récoltes heureuses; l'extension d'auteurs si bienfaisante de la culture des pommes de terre, recent et commun aliment du riche

et du pauvre, des hommes et des animaux; celle du système prohibitif, arme devenue défensive, quoique essentiellement hostile, dont les réactions infinies ne pourront être neutralisées, que lorsque toutes les nations seront convenues de la briser. Mais ces causes et d'autres peut-être encore, prouvent déjà par leur simple énumération, qu'il n'a pas été au pouvoir du Gouvernement de les écarter.

Sans doute tous les obstacles tomberont devant l'accroissement graduel et général de la population, qui suit les subsistances, et qui doit nécessairement les dépasser un jour. Alors, elle restituera à la terre sa véritable valeur, que nulle autre même n'atteindra. Le recensement de 1823 a porté la notre à trois millions 704,306 têtes : c'est depuis 1819, une augmentation d'environ 100,000 têtes par an. Toutefois il s'écoulera bien du temps avant que la population ne soit parvenue à contrebalancer les effets de l'abondance. En attendant, il faut chercher à alléger le fardeau, qu'on ne peut supprimer.

La travail est le plus puissant auxiliaire de la prospérité comme de l'ordre public. C'est un devoir, c'est une grande habileté des gouvernemens, d'en faciliter les moyens. Re-

poussons l'oisiveté; nous aurons banni à la fois l'ignorance et la misère: tous les délits de la société viennent de là. Le travail éveille l'industrie, comme il est réciproquement alimenté par elle. Il s'associe aux lumières qui le fécondent: ensemble ils font éviter les voyes auparavant inapperçues qui mènent au vice: ils rendent la vertu savante, la bienfaisance ingénieuse, les hommes meilleurs, la société paisible et heureuse. Aussi l'administration du Royaume a-t-elle essayé, autant que ses ressources le permettaient, de créer des travaux variés pour assurer divers genres de reproduction, ouvrir des voies nouvelles à l'échange et au débit des denrées, et du moins faciliter ainsi quelque peu, les moyens d'acquitter les contributions, puisqu'il n'était pas encore permis de les réduire.

Déjà la construction des routes ferrées est achevée sur un espace de 66 milles d'Allemagne. Celle de Varsovie aux frontières de la Prusse, sera terminée dans le courant de cette année et offrira sur cette seule ligne qui traverse toute la largeur du Royaume, depuis *Kalisz* jusqu'à *Brzesé*, 60 milles d'une communication non interrompue, également parfaite dans toutes les saisons; épargnant désormais au voyageur, les sables

dans lesquels il était obligé de se trainer péniblement ; lui abrégeant ainsi les distances et les rendant bien moins coûteuses, puisque les relais de poste aussi-bien que les rouliers, y employent actuellement moitié moins de chevaux qu'auparavant. Des messageries commodés et même élégantes y roulent, ainsi que dans toutes les parties du Royaume, avec célérité et à bon marché. Cependant les péages aux barrières tels qu'ils sont établis suivant les réglemens actuels, ne suffisent point à l'entretien des routes ferrées, déjà ouvertes à la circulation ; et à cet effet il sera nécessaire ou d'élever ces péages, ou de trouver un autre fonds plus fructueux, pour y suppléer ; puisqu'il est indispensable que la prestation en numéraire qui a remplacé les corvées, puisse être entièrement employée à la confection des routes nouvelles. Tous les abords de la Capitale à la distance de deux milles, présentent également de belles chaussées ferrées, qui ont effacé jusqu'au souvenir des chemins difficiles et fangeux, qui naguères s'y reproduisaient dans chaque arrière-saison. On a construit des parties de routes, dans les palatinats de Cracovie, de Lublin, de Plock, et d'Augustow, comme aussi 523 ponts ; parmi lesquels celui de Złotoria, réunissant sur la

Narew, les limites de l'Empire et du Royaume, l'a été aux frais communs des deux Gouvernemens. Des maisons servant à loger les conducteurs et employés, bâties à des distances égales sur les routes, leur ajoutent un air de vie et de gaieté. Les chemins vicinaux et de roulage, n'ont pas été négligés: ils sont tous dans un état constamment viable.

Le nivellement et l'arpentage des deux bords de la Vistule a été terminé dans toute la longueur de son cours. Les plans en sont levés par sections, depuis la frontière de Prusse jusqu'à celle de la ville libre de Cracovie. Le curage de ce fleuve est exécuté dans l'espace de 16 milles, de Nieszawa à Plock. Des digues solides ont arrêté ses empiètemens dans les palatinats de Sandomir, de Plock et de Mazovie. D'autres rivières, telles que la Warta, Bzura, Pilica, Nida, Wieprz, Radomka, ont été curées; et par ce moyen leurs eaux rendues en partie à la navigation, comme leurs bords à la culture. On creuse un canal de navigation, qui joindra la Nerew au Niemen.

L'expérience a prouvé, particulièrement dans notre pays peu riche en capitaux, que pour y introduire une branche d'industrie utile et encore inconnue, les premiers frais d'établisse-

ment et les premiers sacrifices, doivent être faits par le gouvernement. Ces établissemens n'attirent des acquéreurs que plus tard, et lorsqu'ils sont reconnus en pleine activité. Alors leur maintien, confié à l'intérêt privé, est garanti pour l'avenir, et sert de modèle à d'autres entreprises semblables. L'administration de l'Intérieur, obligée d'agir conformément à ce principe, et exposée par conséquent à l'incertitude des succès, qui en dépit des calculs les plus exacts, dépendent toujours en grande partie du hazard; a dû plus d'une fois lutter contre de nombreux accidens, courir des chances inquiétantes, et se voir livrée, ainsi que cela a lieu partout, aux jugemens éphémères de la légéreté, ou même, aux accusations de la malveillance. Persévérant, sous les auspices d'un équitable et sévère contrôle de la surveillance SOUVERAINE, elle est parvenue à pouvoir certifier, que de nombreuses manufactures, inconnues auparavant, ont acquis une extension considérable dans le Royaume, qu'elles ont suppléé en partie à la perte des anciens profits de notre agriculture, qu'elles ont désormais éveillé des projets, des entreprises et des espérances nouvelles; et cela presque généralement sans frustrer le Gouvernement des fonds



qu'il a assignés à cet effet, et en garantissant au contraire leurs rentrées successives.

Ainsi notre pays a cessé d'être tributaire de l'étranger dans plusieurs relations majeures. Les manufactures de drap surtout, non seulement suffisent à tous les besoins de l'Intérieur, mais elles en exportent considérablement au dehors. Les grands établissemens en ce genre de *Frænkel, de Harrer, de Rephahn*, et bientôt celui de *Fiedler*, ne le cèdent à aucun autre pour la perfection des machines et du travail, pour la finesse et l'apprêt des produits. Une observation constante témoigne que notre sol est singulièrement favorable au prompt affinement des laines: leur rapide consommation, propage les troupeaux améliorés dans toutes nos provinces. Plus de dix mille familles de fabricans étrangers peuplent et animent des villes toutes nouvelles. Des mécaniques à filer la laine peignée, le coton, le lin et le chanvre, ont été introduites; des tissus variés de ces matières et même en soie, des toiles imprimées et brochées, des nanquins, des ouvrages en bonneterie, des shalls divers se fabriquent; de beaux établissemens en fonderies anglaises, en produits chimiques, en verres taillés et cristaux de Bohême, en fayence, en papier, en fleurs artificielles, en maroquins, ganterie.

en bronzes dorés, lampes astrales, et en beaucoup d'autres objets provoqués par les besoins de la société et par les encouragemens de l'administration, ont pris naissance simultanément chez nous et se maintiennent avec avantage. Une exposition des produits de l'industrie et des arts qui a lieu tous les deux ans dans la Capitale, atteste leur multiplication et leur perfectionnement.

Les résultats du commerce extérieur ne pouvant plus être à l'avantage de notre pays depuis la baisse extraordinaire du prix des denrées, le Gouvernement dans la crainte de voir tout le numéraire s'écouler au dehors, comme aussi dans l'obligation de se conformer au système adopté pour l'Empire, a jugé nécessaire de limiter l'importation des marchandises étrangères. Par là, le mouvement des foires de Varsovie s'est réduit principalement aux échanges intérieurs et nommément à la vente des laines dont un vaste dépôt a été formé dans l'emplacement même de la foire; et pendant l'année écoulée, environ 5000 quintaux en ont été négociés seulement dans la capitale. Mais les restrictions que les circonstances ont imposé au commerce étranger, se trouvent heureusement compensées par le bienfait du décret de SA MAJESTÉ qui fixe

les relations commerciales entre la Russie et la Pologne. Ses effets quoiqu'encore récents, se sont déjà montrés également avantageux pour les deux pays ; et présagent tout ce que l'on est en droit d'en espérer lorsque le temps et l'habitude auront rendu ces rapports plus faciles et plus intimes. Des conventions particulières , ont réglé nos relations de commerce avec nos voisins.

Nos laines fines se sont multipliées assez pour fournir aux nombreuses et nouvelles fabriques de drap de l'intérieur, et pour qu'en outre on ait pû en exporter considérablement au dehors. Le troupeau de mérinos établi dans les domaines nationaux de Kielce, et composé de 2,000 bêtes de race entièrement pure , a puissamment contribué à ces résultats , par les magnifiques béliers qu'il a livrés à toutes nos provinces. Des bâtimens vastes et commodes ont été construits à Janów, pour y loger le haras du gouvernement. Porté actuellement au delà de 400 animaux de choix , il envoie chaque année de beaux étalons aux dépôts répartis dans les palatinats , où leurs jeunes élèves se font déjà remarquer. Ceux de la grosse espèce de bêtes à cornes , dont le troupeau de race est entretenu près de Siedlce en Podlachie ,

ont été distribués et se propagent dans diverses parties du Royaume.

L'utilité de l'Institut agronomique à Mariemont est appréciée par les propriétaires qui n'ont pas négligé d'en attirer à leur service les élèves, à mesure qu'ils s'y formaient: les demandes, sous ce rapport, ont été assez nombreuses et pressantes, pour que peu de ces élèves ayent pû y poursuivre un cours complet de deux années. On y a fondé récemment une école de pauvres, à l'exemple de celle de Hofwyl, qui comme tous les établissements semblables, lorsqu'ils sont bien dirigés, promet de très-bons résultats.

Un comité institué en 1820, a déjà terminé la description historique et statistique de toutes les villes du Royaume, qui spécifie leurs titres, leurs états de situation, leurs dépenses fixes aussi bien que les fonds dont elles peuvent disposer; et dont l'excédent, ainsi que les sommes provenant des cautionnemens, sont employés chaque année en avances aux propriétaires qui y construisent des bâtimens en maçonnerie. La valeur de toutes les maisons est garantie par la Société d'assurance contre les incendies, qui fait ses payemens avec régularité et acquiert ainsi de plus en plus la confiance générale,

de sorte que par l'accroissement graduel de ses inscriptions, elle jouit déjà en somme, d'un fonds de plus de 350 millions de florins. Aussi des progrès sensibles se font remarquer dans les principales villes du Royaume. Des rues tant anciennes que nouvelles, régulièrement pavées ou ferrées, entretenues avec propreté et bien éclairées; des édifices du gouvernement, des hôtels de ville, des abattoirs, des magasins s'y élèvent à côté des bâtimens de manufacturiers et des maisons particulières; la population juive se réunit dans des quartiers séparés, les jardins et les promenades publiques se multiplient; partout les traces des ruines anciennes s'effacent et disparaissent. Cette tendance vers l'ordre, l'utilité et l'agrément, se manifeste avec plus d'éclat dans les nombreux embellissemens et dans l'accroissement de la Capitale, dont la population monte au delà de 120,000 ames, sans y comprendre les différens corps d'armée qui sont logés ou casernés dans la ville.

La sollicitude de l'Administration a veillé sur les asyles de l'humanité souffrante et sur ceux du vice réprimé. Beaucoup d'hôpitaux ont été mieux dotés, agrandis, rebâti: leur service est plus convenablement réglé.

Une maison commode est complètement restaurée à Varsovie, pour l'établissement de la société de bienfaisance, dont le zèle et les efforts constans méritent tous nos éloges. Une instruction uniforme a été rédigée et mise en vigueur relativement à la régie des maisons de détention, dont un nombre considérable est construit à neuf, ou réparé et mieux distribué: les forçats sont occupés à des travaux publics ou à des ateliers de fabriques diverses.

L'activité de la police générale s'est soutenue, les poids et mesures légales ont été partout introduites, les divers services domestiques soumis à des réglemens plus précis, la discipline médicale rendue plus sévère, les avantages de la vaccination plus populaires, et ses succès récompensés par des primes; le vagabondage et la désertion vivement poursuivis, sont devenus plus rares. Le service des postes ne laisse rien à désirer. Plusieurs stations nouvelles ont été établies: des maisons commodes et des écuries y ont été construites en maçonnerie, aux frais de la Direction, et sur l'excédent du revenu qu'elle verse annuellement au Trésor.

Une extension successive des ouvrages dans les minières du gouvernement y a déjà porté

au delà de 300, les diverses forges, fonderies, laminoirs, usines qui occupent plusieurs milliers d'ouvriers, et animent un pays autrefois désert. Outre l'argent, le cuivre, le plomb, dont l'exploitation peut devenir plus considérable, 100,000 quintaux de fer égalant en qualité celui de Suède, plus de 40,000 quintaux de zinc, 500,000 sacs de houille, s'y produisent annuellement. Les recherches de sel gemme se continuent à des grandes profondeurs, et semblent présager un succès prochain. Les carrières de marbre offrent graduellement des nuances nouvelles et rares.

G U E R R E.

SI la reconnaissance nationale a accompagné la formation et les rapides progrès de notre Établissement militaire actuel, elle n'est pas moins due à la persévérance et aux soins non interrompus, qui ont sù le maintenir constamment à la même hauteur. Riche déjà de ses propres exemples, et de l'approbation réitérée du SOUVERAIN, l'armée polonaise sous

les auspices de son AUGUSTE CHEF, s'approprie sans relâche tous les perfectionnemens que le talent découvre et que l'expérience confirme.

Les améliorations graduellement obtenues, dans sa partie administrative, et l'économie bien entendue qui y a été introduite, ont fourni les moyens de subvenir durant ces dernières années à des frais considérables, consacrés à des institutions éminemment utiles, telles que le Corps des Cadets de Kalisz, où s'instruisent plus de deux cents élèves, placés désormais sous le régime militaire; l'école d'application à Varsovie, destinée à l'enseignement des connaissances d'un ordre supérieur; les écoles à l'usage des sous officiers d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, un bataillon de vétérans actifs, un corps du train, 4 compagnies correctionnelles, un corps de raquetiers; les travaux dans les places fortes, l'acquisition, la construction ou la restauration de vastes bâtimens militaires, qui ont embelli la capitale et plusieurs villes du Royaume, et épargné les logemens militaires à leurs habitans et qui déjà en 1823 suffisaient au casernement de 20,000 hommes et de 5000 chevaux. Toutes ces dépenses ainsi que le complètement de tous les Corps, ont

été effectués sans aucune augmentation des fonds assignés au budget. Les réglemens relatifs au recrutement ont été revus et améliorés, de manière à écarter toute espèce d'abus. Les sous-officiers et les soldats qui conformément à la loi ont rempli leurs années de service, obtiennent lorsqu'ils le désirent leur licenciement aux termes fixés. Toutefois ceux qui par habitude et par la connaissance du service, peuvent offrir des exemples utiles à leurs jeunes camarades, et qui sollicitent de continuer à servir au delà du terme prescrit, reçoivent des chevrons d'honneur comme distinction honorifique et une augmentation de solde, proportionnée au temps de leur service. Cette disposition a maintenu dans l'armée beaucoup de sujets recommandables par leur zèle et leur capacité; comme d'ailleurs la réputation méritée, de justice et d'impartialité en tout ce qui concerne le régime militaire, attire un grand nombre de volontaires de toutes les classes, qui se présentent sans cesse pour entrer dans les rangs.

L'attention paternelle qui préside aux différentes branches du service, a semblé épuiser sa sollicitude dans l'administration des hôpitaux militaires. Celui de Varsovie, digne sous tous les rapports d'être classé parmi

ceux qui se distinguent en Europe, offre un modèle d'ordre, de propreté et de soins, pour le soldat malade. Les hôpitaux des régimens, les infirmeries des écoles militaires et des places fortes, sont également dignes d'éloges. Leur service en général s'est considérablement perfectionné par le soin que le Ministère de la guerre a eu d'établir un atelier de bandages et de charpie, de pourvoir l'hôpital général et les corps d'armée de bons instrumens de chirurgie, fabriqués dans le Royaume sous la surveillance d'experts, d'introduire l'usage d'appareils fumigatoires, d'établir une école de chirurgie à l'hôpital général de Varsovie, où des fils de soldats reçoivent une instruction élémentaire, et de faire fournir par la Caisse militaire des avances à plusieurs Chirugiens, pour leur procurer les moyens de perfectionner leurs études à l'Université Royale de Varsovie.

L'expérience ayaht démontré que le soldat subsistant de sa solde, satisfait le mieux de cette manière à ses besoins; et les soins que l'autorité prend pour son bien-être, ne s'étant jamais rallentis, il en est résulté, que l'esprit d'ordre et de discipline se propageant dans tous les corps, le nombre des délits commis,

va toujours en diminuant et que chaque année la désertion devient moins fréquente.

La réunion de l'armée en 1823 auprès de *Brześć* a procuré un avantage marquant aux propriétés situées sur le passage et aux environs du camp, qui par là ont eu une occasion favorable de débiter leurs denrées et leurs produits. Le renouvellement de semblables réunions dans différentes directions du Royaume, deviendra un bienfait pour ses habitans. De même la fourniture des draps fabriqués dans l'Intérieur pour l'armée, a éminemment contribué aux progrès et à la prospérité de nos manufactures. C'est un tribut que nous avons décidément cessé de payer à l'étranger, et il est à espérer que la fabrication des toiles du pays, acquerrera bientôt par les soins et les encouragemens de l'Administration une extension et un perfectionnement assez évident pour que les troupes puissent en être vêtues à leur satisfaction. Les matériaux en fer employés dans les fabriques et les ateliers de l'armée, sont tirés des forges nationales, ainsi que le zinc laminé que l'administration militaire fait appliquer à la couverture des toits et à la confection des corniches; méthode qui se recommande de plus en plus par sa solidité, et qui ouvre un nou-

veau débouché à ce métal abondamment fourni par le sol polonais.

Le MINISTÈRE de la Guerre a fait aussi établir une fabrique d'instrumens de mathématiques à l'usage de l'artillerie et du génie, ainsi que divers ateliers de forge; de charronnerie, de menuiserie, et autres semblables, qui fournissent à l'armée des outils et des objets nécessaires, et qui donnent aux individus les moyens d'acquérir une instruction solide dans différens métiers.

L'utilité n'a point fait négliger l'agrément. Ainsi les Casernes de Łazienki, la nouvelle place d'exercice et le Camp de Powązki, sont devenus des jardins riens, qui dérobent le sérieux de leur destination, sous des abris de verdure et de fleurs.

Tous ces avantages n'ont pu être obtenus que par une économie et une comptabilité scrupuleuse qui présente à chaque instant la facilité de justifier d'une manière claire et précise l'emploi des fonds dont l'administration peut disposer.

FINANCES.

L'ADMINISTRATION des finances du Royaume durant l'intervalle qui s'est écoulé depuis la dernière session, présentait de graves difficultés. Le déficit remarqué en 1820, avait fait des progrès dans le courant de l'année suivante: il entravait déjà, et menaçait encore davantage le service public. Les revenus des domaines nationaux baissaient rapidement, par le même motif de la dépréciation des produits de la terre, qui rendait la rentrée de la contribution foncière, chaque jour plus difficile et plus incertaine. Cependant la Pensée suprême qui dirige les opérations du Gouvernement, appela l'ordre dans les finances; et au moyen de ce régulateur indispensable de toute bonne administration, avec le secours d'un contrôle plus sévère, et de quelque extension donnée aux impôts indirects; non seulement le déficit a été comblé, le service public régulièrement satisfait; mais un excédent considérable en numéraire est déposé dans les coffres de la Trésorerie pour servir à acquitter une partie de la dette nationale.

Pour accomplir ce devoir sacré, une convention avait d'abord été signée avec la Prus-

se. Une autre qui a réglé les intérêts d'État à État, entre l'Autriche et le Royaume préparée par la persévérance du même négociateur, à dû sa conclusion à l'intervention personnelle de notre SOUVERAIN; tandis qu'un Commissaire Royal poursuit encore le règlement des prétentions particulières, dont les bases enfin arrêtées, promettent la prompte solution de cette question importante. Il ne restera plus qu'à terminer les liquidations pendantes avec la Saxe et la France, pour déterminer avec précision le montant de la dette publique: et comme la révision définitive de toutes les prétentions, sera simultanément accomplie par la Commission liquidatrice, qui s'en occupe avec ardeur; toutes les mesures concourront ainsi à accélérer la satisfaction des créanciers de l'État.

Sans doute, la pénurie des propriétaires subsiste toujours, avec les causes qui l'ont produite; et loin de vouloir atténuer leurs justes doléances, le SOUVERAIN souscrivant dans sa sollicitude, aux vœux énoncés par les représentans de la Nation, à fait rédiger un projet de système de crédit, qui déjà porté à la connaissance des Conseils Palatinaux, va être soumis aux chambres par le Ministère des finances. Toutefois, en convenant de la

détresse actuelle des propriétés, et en cherchant ainsi à relever leur valeur, le Gouvernement croit que les charges foncières ne paraîtront point si onéreuses, lorsque le prix et le débit des denrées seront redevenues plus favorables. Puisqu'il n'a pas été possible de diminuer ces charges actuellement, c'est au moins sans les augmenter directement, que le Ministère des finances est parvenu à replacer le Trésor public dans la situation prospère où il se trouve.

Tel est le précis historique de notre administration pendant les dernières années. Elle ne peut actuellement, sous l'heureuse influence d'une paix générale, que se ressembler à peu près partout, dans la poursuite du bien-être particulier, de l'ordre public et des avantages sociaux. Sans doute l'acquisition plus ou moins prompte et sure de ces bienfaits, devrait dépendre davantage de la bonté du régime établi, que de l'activité de ceux qui veillent à son exécution. En effet, les hommes et les évènements passent : mais si des institutions généreuses se maintiennent et traversent les temps ; elles font, suivant les vicissitudes de la fortune des peuples, le bonheur ou la consolation du présent, ainsi que l'espérance de l'avenir. Heureux ceux à qui

elles ont été accordées par la DIVINE PROVIDENCE! Heureux surtout s'ils savent les conserver, en jouir avec mesure et tranquillité; et si la postérité ne peut au moins leur reprocher d'avoir intempestivement compromis de tels bienfaits! Lorsque des évènements fortuits ont placé un faible état représentatif au milieu de puissantes Monarchies absolues, quelle modération ne faut-il pas dans ses conseils et dans ses actes, pour lui assurer quelque stabilité et quelque bonheur! Vainement chercherait il au loin, ou dans le passé, à se prévaloir d'exemples analogues: il ne peut en prendre que de lui même: il doit éviter la déception des noms; et se ranger à sa situation, sous peine de se voir frustré, et des libertés que garantit le système représentatif, et du repos que promet un gouvernement concentré. Toute fois, l'expérience des temps et des peuples, d'accord avec l'observation de la nature humaine, a prouvé que la prudence et la modération ne peuvent point être des qualités éminemment départies à des assemblées nombreuses et délibérantes; que c'est la sincérité et la franchise qui doivent les y remplacer, et que par conséquent celles-ci ont des droits à l'indulgence du Pouvoir qui en a permis la ma-





nifestation. Aussi, l'expression mesurée des besoins et des vœux de la nation représentée par ses délégués, est leur attribution et leur devoir; comme il est dans la volonté du SOUVERAIN de les entendre et de les accueillir. C'est en agissant d'après ces principes que la Session actuelle deviendra sans doute remarquable et offrira une époque de satisfaction universelle.